

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 62 (1989)

Heft: 2

Artikel: Un projet pour la ville

Autor: Botta, Mario / Mangeat, Vincent

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

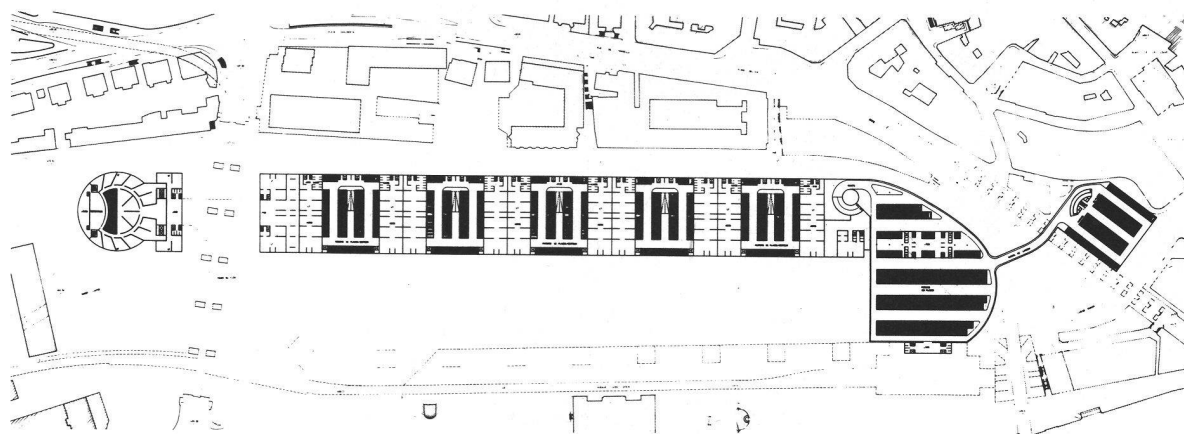
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN PROJET POUR LA VILLE

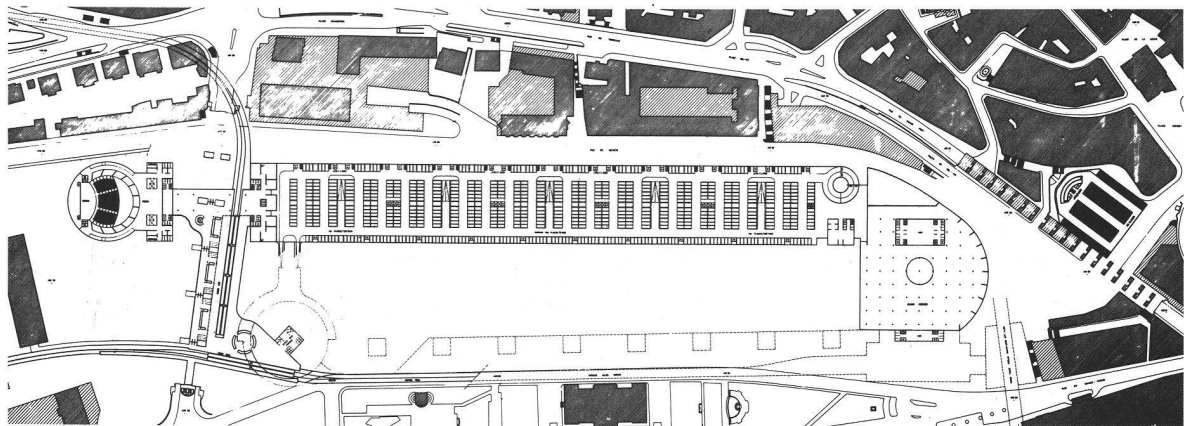
Dans le temps et dans l'espace, le « paysage de la ville » se modifie en assimilant l'actualité de la vie des hommes, leurs espoirs et leurs conquêtes, leur savoir, leurs rêves et leur culture. Historique, ce processus entraîne avec lui un héritage considérable. A la manière dont le passé est actualisé, s'observent et se mesurent l'enthousiasme et la foi des hommes dans l'avenir ou, à l'inverse, leurs craintes et leurs résignations. La forme de la ville, dans son architecture, en conserve souvent et pour longtemps des traces indélébiles. A travers les mille projets dont elle est faite, la ville raconte la part des activités et des besoins de l'homme qui peut se résoudre dans des solutions de continuité et celle, décidément plus importante, qui invite aux renouvellements ou aux ruptures. Dans le temps, et dans tous les cas, ce processus se développe et ses résultats établissent une situation

acquise dans un état nouveau où se côtoient le réel et la réalité. Le dynamisme de ces évolutions est, dans le territoire de la ville, confronté à la permanence de la forme de la terre. Elle a pour elle la longue durée. La forme que prend la ville en est indissociable. La vallée du Flon à Lausanne est, à ce titre, exemplaire. Inhospitale à l'origine puisque c'est une vallée, on s'en éloigne en la franchissant et en l'enjambant en même temps qu'on en réduit la profondeur en nivelant un énorme comblement (600 000 m³). Œuvre conjuguée de l'arrivée en ville des chemins de fer et de la vision prémonitrice d'un entrepreneur averti, ce « nouvel espace » construit de toutes pièces est resté conforme au projet séculaire qui l'a vu naître. Cet anachronisme est révélé à l'évidence par l'usage qui est fait, aujourd'hui encore, d'un espace situé maintenant au centre de la ville et qui

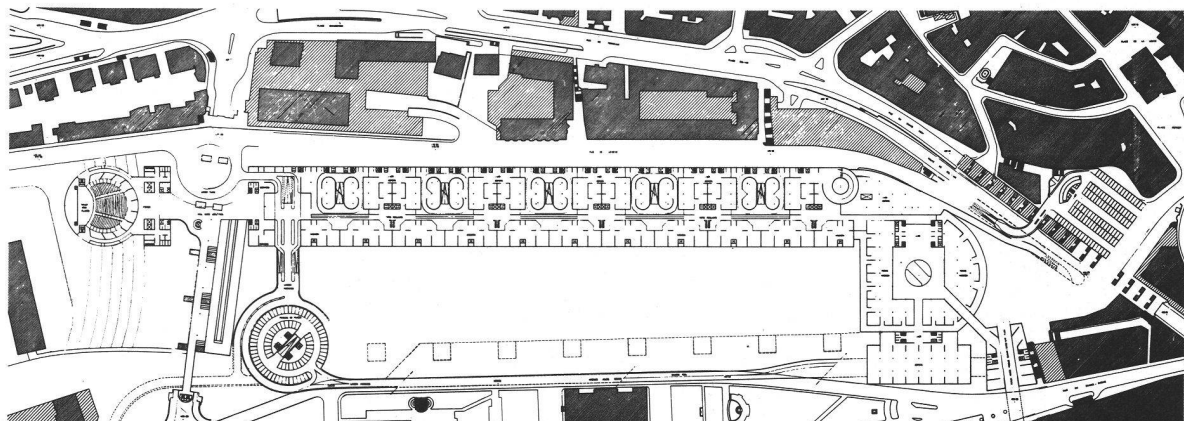
4° sous-sol.



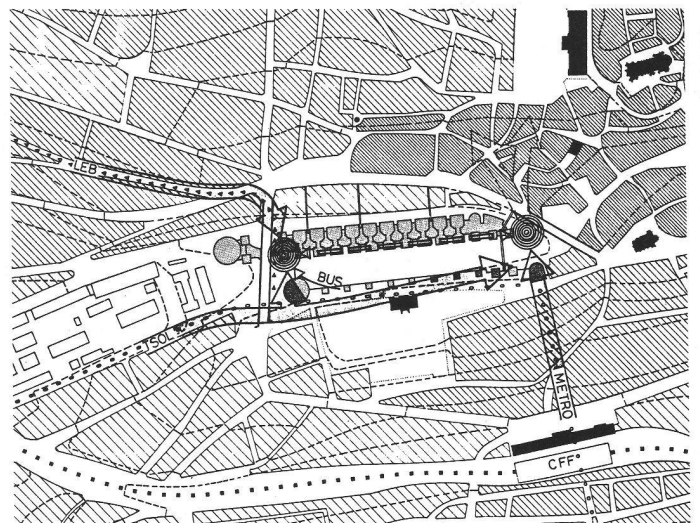
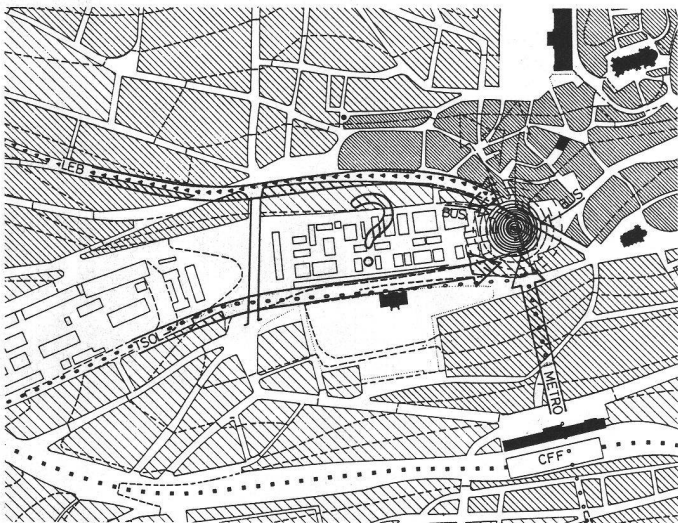
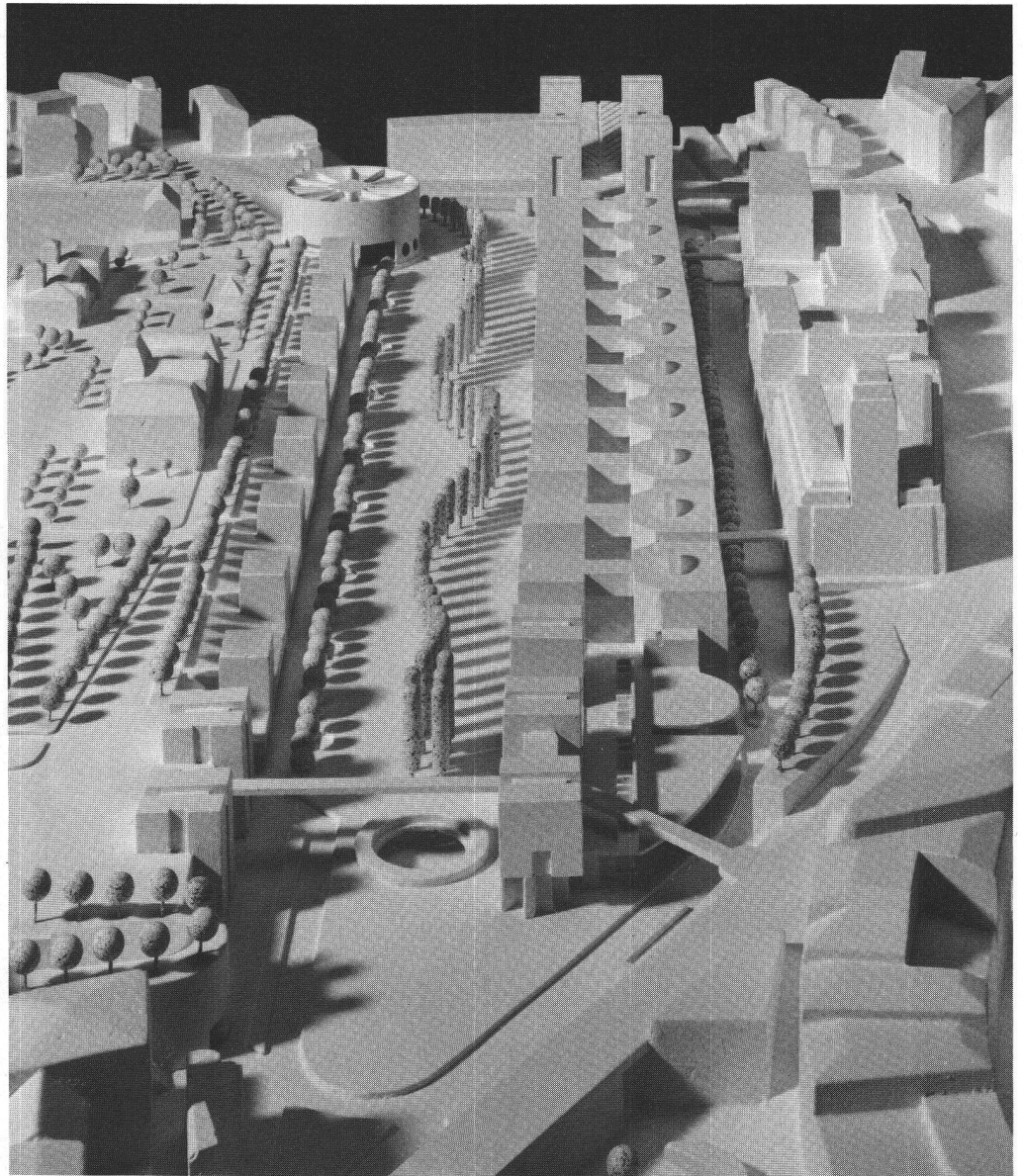
2° et 3° sous-sols.



1° sous-sol.



La vallée du Flon:
la maquette du
projet Botta-Mangeat.

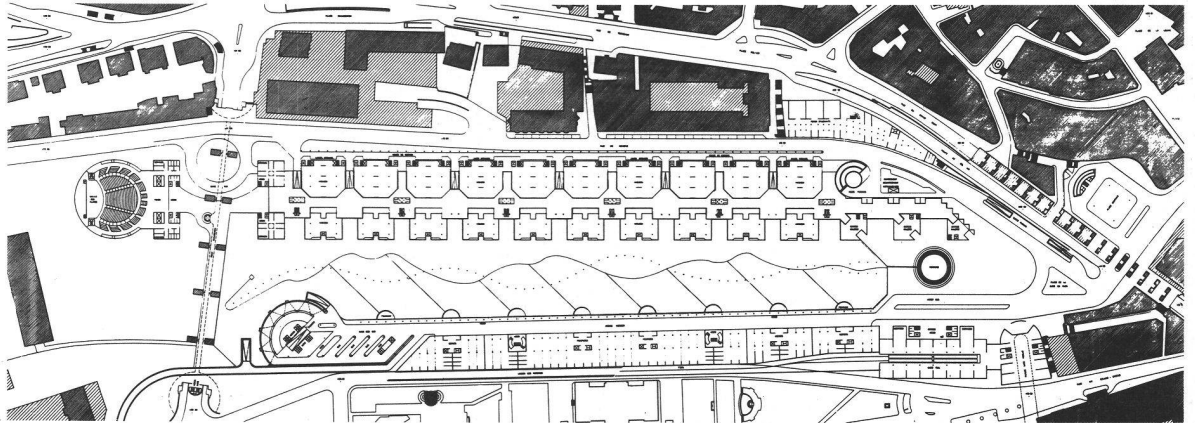


Hier. Depuis le Moyen Age ce point marque l'entrée dans la ville. La vallée du Flon restait « hors les murs ». Aujourd'hui faut-il encore, comme hier, y faire tout converger au risque de laisser le quartier du Flon en dehors de tout ?

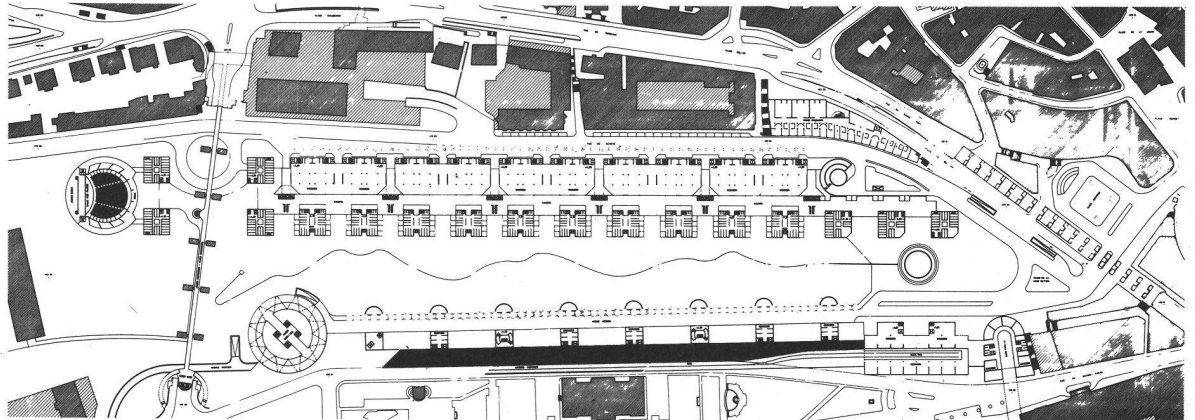
Aujourd'hui. Le trafic converge aux deux extrémités de la vallée. Le trafic lourd et bruyant est maintenu à l'ouest. Il s'établit tout naturellement une « tension » entre le pont Chauderon et le Grand-Pont. La vallée du Flon est doucement irriguée, le quartier du Flon est dans la ville.

est resté singulièrement en dehors de tout! Il s'agit donc ici d'établir, en construisant un nouveau quartier, les conditions renouvelées qui appellent une nouvelle situation. Et puisque rien dans la ville ne saurait être expliqué sans que s'expliquent simultanément les conditions de transports et de communication, il a fallu complètement remettre en question les vieux schémas qui s'acharnent à faire converger, comme c'est le cas depuis le Moyen Age, tous les transports et toutes les voiries sous le Grand-Pont. C'est-à-dire précisément à l'en droit où était située l'ancienne porte de la ville! On s'est donc référé à une pratique urbaine vérifiée et confirmée qui consiste à déplacer, ici sous le pont Chauderon, une partie des stations et gares nouvelles liées au développement des moyens de communication. C'est là que se situe la nouvelle porte ou la nouvelle entrée dans le centre de la ville. Il s'ensuit tout naturellement le complet renouvellement des conditions d'accès et de circulation. Le quartier du

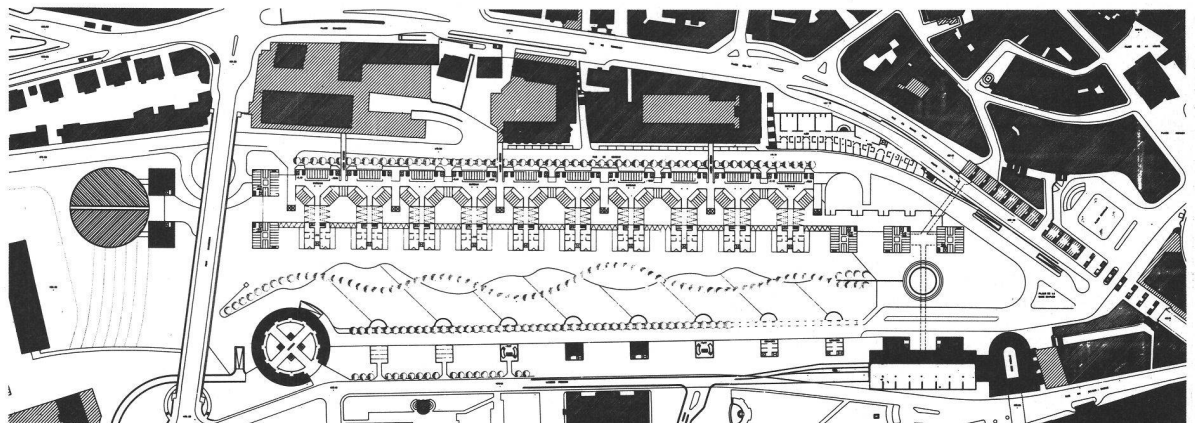
Flon n'est plus « en dehors de tout » mais complètement irrigué et innervé comme cela doit être la situation de n'importe quel quartier et à plus forte raison quand il s'agit d'un nouveau quartier au centre de la ville. Cette importante disposition urbaine admise et mise en place, il convient, pour comprendre le projet, de le référer constamment à la construction de l'espace public, autrement dit « le vide qui appartient à tous ». Ici il prolonge, en l'évoquant, l'ancien vide de la vallée. Il réinterprète une condition majeure liée à la forme de la terre. Le jardin du Flon se développe sur 35 000 m². Il devient de ce fait un véritable signal urbain. En tête, il se conclut sur la place de la Fontaine. De part et d'autre de la vallée on a installé les constructions. La rive droite, exposée au sud, prolonge le socle de la ville du côté de Chauderon et de Bel-Air, le long de la rue de Genève. La grande construction articulée est continue au niveau de la galerie commerciale vitrée qui la parcourt d'un bout à l'autre, d'une gare à l'autre avec l'aide de



Rez-de-chaussée.



1^{er} étage.

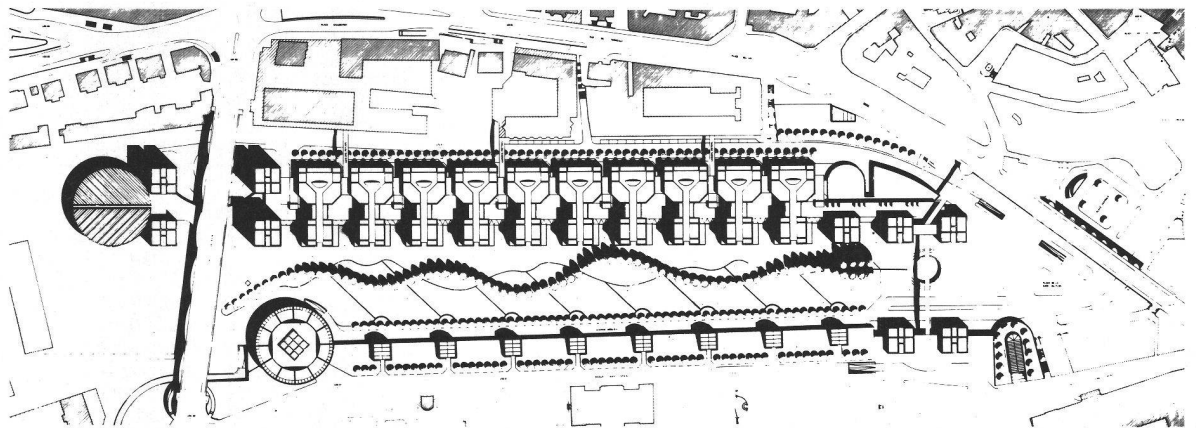


5° et 6° étages.

tapis roulants. Des activités commerciales et de service de toutes natures y sont installées. Le parking public qui en occupe les infrastructures fait partie d'un système plus général de parking. Des bureaux complètent l'ensemble, notamment sur la rue de Genève. Enfin plusieurs dizaines de milliers de m² de logements sont disposés dans les étages supérieurs là où, dépassant les crêtes de Montbenon, ils s'ouvrent, plein sud, sur le bassin lémanique. Pour les transports publics, la station Chauderon du TSOL est combinée avec l'arrivée du LEB. La station des bus y est greffée. Les taxis y ont accès. La circulation automobile reste en périphérie, un dénivelé enterré assure la liaison de la Vigie. Les piétons convergent librement des quartiers de Chauderon et de Bel-Air. Des pontons sont lancés sur la rue de Genève. Une légère passerelle renouvelle l'activité pour relier le Grand-Pont à la station de métro. La galerie, véritable rue couverte et ouverte sur le jardin du Flon leur est réservée. Des équipements publics

majeurs complètent l'espace du jardin du Flon. Une grande salle de spectacles. Des salles et auditorios réservés à l'Université et à l'EPFL sont installés dans la maison ronde qui conclut, sur la rive gauche, le réaménagement des terrasses de Montbenon. Là sont disposés en continu, enfouis, toute une série de locaux de travail et des dépôts. Les pompiers pourraient y être implantés. Le jeu de ces terrasses assure la liaison entre l'ancienne plate-forme de Montbenon et le nouvel espace du jardin du Flon. Une maison des étudiants est proposée au pied de la tour Bel-Air. Un projet pour la ville: un morceau de ville à part entière. Non pas la reconstruction sensiblement égale à elle-même de l'actuel ensemble de bâtiments, mais véritablement la métamorphose d'un lieu, l'accomplissement d'un projet. Puissent les Lausannois y trouver la mesure de leurs espérances.

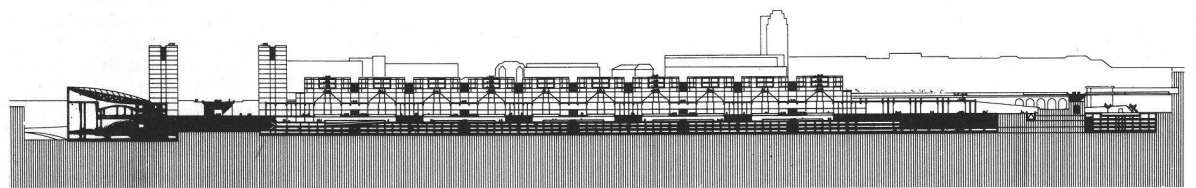
Mario Botta et Vincent Mangeat, architectes



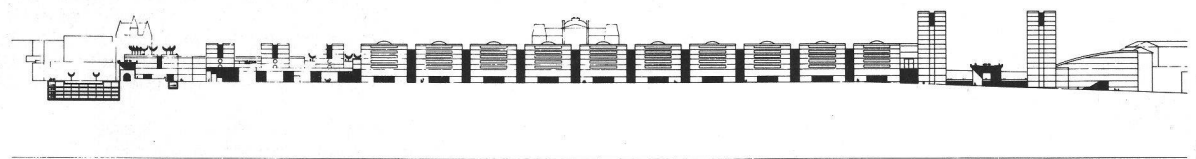
Plan de masse.



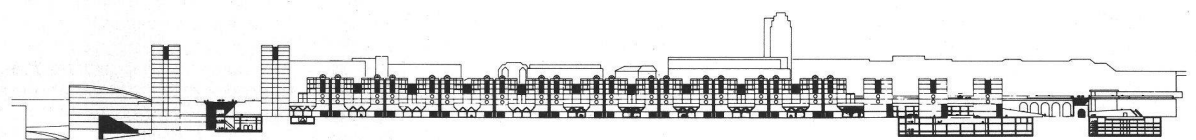
Coupes
aval
amont



Coupe longitudinale
sur galerie piétonne.



Façade sur
rue de Genève.



Façade sur
jardin du Flon.